



# Famars au fil des jours

N°122 - SEPTEMBRE 2019

## LE MOT DU MAIRE

### Lancement d'un Ciné-club

Le CCAS vous propose une fois par mois une **séance de cinéma, gratuite et ouverte à tous**. Pour la première édition, **rendez-vous à la salle des fêtes le mardi 17 septembre à 20h**, pour le film **Photo de Famille**.

### Un nouveau site internet

Le site internet de la commune a fait peau neuve début juillet, et adopté une **nouvelle présentation compatible avec les smartphones et tablettes**. Le site est hébergé et maintenu gratuitement par l'association RVVN (Réseau des Villes et Villages Numériques) qui gère déjà la plupart des sites des communes de l'agglomération. La remise à jour du site permettra de **communiquer de manière plus dynamique** et de proposer notamment des **rétrospectives photos des événements**. Le site continuera à s'enrichir régulièrement d'articles de fond, et de photos des manifestations, travaux et autres réalisations. Le site devrait permettre également le **paiement en ligne des prochaines factures** de restauration et d'accueil périscolaire. Le paiement en chèques et espèces restera possible auprès de Madame Wilpart.

### Requalification de la rue du Mont Houy

Les travaux ont avancé au rythme prévu, et la **circulation normale sera rétablie avant la rentrée des classes**. Les travaux restants, notamment d'espaces verts, seront achevés courant septembre. **La circulation des véhicules se fera à double sens**, sur une voirie d'une largeur de 6 mètres. **Deux pistes cyclables ont été créées**, et permettront la circulation des vélos dans les deux sens en toute sécurité. Les cheminements piétons sont maintenus des deux côtés de la voirie. **Un plateau surélevé a été réalisé face à la salle des sports**, pour ralentir les véhicules et sécuriser l'entrée de l'école. Les stationnements ont également été mis en conformité sur la rue du Mont Houy. **Ces travaux sont réalisés et financés intégralement par Valenciennes Métropole**, la voirie ayant été déclarée d'intérêt communautaire.

### Etat des finances et des investissements

Vous trouverez dans les pages suivantes un récapitulatif de l'état des finances de la commune, et un point sur les investissements réalisés et les travaux et projets en cours sur Famars. A compter du 1<sup>er</sup> septembre, compte tenu de la période de réserve électorale, la communication municipale sera limitée aux seules informations.

### Décarbonatation : arrivée de la nouvelle eau du Valenciennois.

Le Syndicat des Eaux du Valenciennois s'est engagé dans un projet **d'amélioration de l'eau du robinet**. L'unité de production d'eau potable de Thiant, géré par Suez, a été équipée d'une unité de filtration mécanique par membrane, permettant de **retirer une grande partie du calcaire**. A compter du 20 septembre, Famars bénéficiera d'une eau adoucie, adaptée à la consommation, et qui mettra fin aux désagréments du calcaire. Afin de présenter cette « nouvelle eau », l'Eau du Valenciennois organise une **rencontre le 21 septembre à 19h30 rue d'Artres**, suivie d'un **feu d'artifice à 22h30 à la salle des sports**.

Retrouvez toutes les informations sur cette « nouvelle eau » sur <https://leauduvalenciennois.fr/>

**Je souhaite aux jeunes de Famars une bonne rentrée scolaire ou universitaire, ainsi qu'à toutes et à tous une bonne reprise de vos activités.**

### Taux d'impositions maintenus depuis 2009 :

- Taxe d'habitation 14,46 %
- Taxe foncière bâtie : 15,17%
- Taxe foncière non bâtie : 39,31 %

### Capacité de désendettement : 2 ans et 9 mois

La dette de la commune s'établit au 31/08/2019 à 547 289 euros (capital et intérêts). Soit environ 220 euros par habitant. Si la commune consacrait toute sa capacité d'autofinancement au remboursement de la dette, il faudrait 2 ans et 9 mois pour en rembourser l'intégralité.

## AVANCEMENT DES TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Le programme de travaux initié par la commune est axé sur l'entretien et la rénovation des installations et, prioritairement sur les opérations générant des économies de fonctionnement : consommations énergétiques, d'eau, de réduction des déchets...

### Dans les bâtiments nous avons procédé :

- à la **rénovation de l'école maternelle** avec le remplacement de l'isolation en sous plafond, la révision de l'ensemble des menuiseries et le remplacement de certaines portes, le remplacement des installations de distribution de chaleur et la mise aux normes du réseau électrique avec la pose d'éclairage LED dans l'ensemble du bâtiment, la rénovation partielle des sanitaires et les travaux de peinture intérieure ;

- au remplacement des portes extérieures de **l'école primaire** ;

- à la mise en conformité PMR de la **Salle des Fêtes** avec la fermeture de la salle de l'étage non accessible, la création d'un sanitaire adapté en supprimant le guichet et la modification du bar en abaissant une partie du comptoir. En complément, des travaux d'amélioration thermiques ont été réalisés sur les ouvrants : remplacement des portes d'entrées et de cuisine et remise en état des portes latérales. Le matériel de réfrigération particulièrement énergivore a également été remplacé. Enfin nous avons répondu à une demande récurrente des riverains en installant un limiteur de son ;

- à la rénovation des **installations sanitaires** dans la salle des fêtes, la salle de sports, la mairie et le stade pour éviter les problèmes récurrents de fuites d'eau ;

- à la rénovation des portes et de l'auvent de **l'église**.

**Au stade de football** nous avons fait réparer l'aire de jeux et avons confié la tonte à une entreprise pour que le terrain soit régulièrement tondu par une machine hélicoïdale permettant un meilleur résultat. Nous allons prochainement refaire le revêtement des douches.

Nous avons récemment engagé :

- un programme de **rénovation de la salle de sports** avec la désignation récente d'un maître d'œuvre. Ce programme s'accompagnera de la réalisation d'un terrain d'entraînement pour le football et de vestiaires additionnels. Le financement de ce programme est bouclé, et les travaux devraient se dérouler dans le courant de l'année prochaine

- la poursuite de **la rénovation de la salle des fêtes** avec la réalisation d'une étude thermique pour renouveler les installations de chauffage particulièrement dispendieuses

- une étude de faisabilité d'une **chaufferie commune par pompe à chaleur** utilisant la géothermie et qui permettrait d'alimenter **la salle de sports, les écoles, la restauration scolaire, la BCD...**). L'étude de faisabilité, dont le financement est subventionné par l'ADEME, est en cours de réalisation.



© Photo Mairie de Famars

## En voirie et travaux extérieurs,

- nous avons procédé à l'aménagement de l'espace à l'entrée de la rue d'Artres. Cet espace a permis la création d'un parking pour la mairie. Nous avons profité de cet aménagement pour ouvrir l'arrière de la mairie qui bénéficie maintenant de plusieurs accès.

Ce parking pour lequel nous avons obtenu une intervention de l'Agence de l'Eau a également pour vocation de recueillir et d'infiltrer les eaux de pluie de la mairie et de cet espace. Une gestion exemplaire et nécessaire pour protéger l'environnement et la ressource en eau. Dans l'espace vert nous avons implanté une stèle à la mémoire des Ecosais qui se sont illustrés lors de la libération de Famars et réimplanté le monument aux morts après sa rénovation. Il se situe désormais à la convergence des voiries de la commune.



© Photo mairie de Famars

- nous avons réaménagé l'entrée des écoles avec la création d'un cheminement piéton et d'une aire d'attente abritée pour les parents et la création d'un parking complémentaire d'une douzaine de places. Nous avons fait poser une clôture séparant la voirie intérieure de l'espace scolaire permettant ainsi de recréer un accès depuis la rue Roger Salengro pour diviser les flux d'entrée et sortie et raccourcir l'itinéraire piéton depuis le centre. Cette opération menée avec les services de Gendarmerie permet également d'assurer deux niveaux de contrôle des accès.

- nous avons également conforté l'accès des véhicules de secours à l'école primaire, le mur de soutènement avec la propriété voisine qui menaçait de s'effondrer a été remplacé et une nouvelle clôture posée.

- nous avons créé une aire d'attente conforme aux normes PMR à l'arrêt d'autobus de la rue du Mont Houy permettant d'améliorer les conditions d'attente des voyageurs et d'y transférer l'abri situé à côté du monument libérant de ce fait le stationnement latéral.

- nous avons fait supprimer les arbres malades dans la résidence des Charmes et procédé à la réfection des trottoirs.

- nous avons entrepris divers travaux de rénovation de voirie notamment de la cavée que nous voulons préserver qui sera classée dans le Plu intercommunal. Les travaux ont consisté avec l'aide du SIAV à installer des regards d'eau pluviale pour éviter les phénomènes de ruissellement qui rongent le bas-côté et déstabilisent le pavé. Nous avons fait réparer la banquette latérale sur la moitié de la voirie et poursuivrons les réparations prochainement ;

- avec l'intervention de la communauté d'agglomération nous avons fait réparer le chemin de Saméon qui donne accès à la zone d'expansion de crues mais dessert également deux habitations ;

- après un essai infructueux d'inverser le sens de circulation de la rue de la Sablière, nous avons aménagé le carrefour de sortie de manière à donner plus de visibilité.

- nous avons poursuivi le programme de rénovation de l'éclairage public. Valenciennes Métropole a été lauréat de l'appel à projets national Territoire A Energie Positive pour la Croissance Verte, ce qui a permis aux communes de bénéficier de subventions de l'Etat, ainsi que de financements supplémentaires par des certificats d'économies d'énergie. Nous avons ainsi pu accélérer le programme de remplacement des anciennes lanternes par des LED. Je rappelle toutefois que pour obtenir ces financements les équipements doivent répondre à des contraintes de flux lumineux et être orientés vers le domaine public et essentiellement vers les cheminements piétons et non plus vers l'environnement des habitations. Il nous reste quelques secteurs à équiper, dont les intersections avec la route départementale 958 ou encore le secteur du pont de la Tranquillité.

- nous avons également engagé avec Valenciennes Métropole le réaménagement de la rue du Mont Houy, compte tenu de la circulation de transit générée par le technopôle et des problèmes de sécurité qu'elle engendre à la sortie de l'école et à l'intersection avec la rue Roger Salengro. Ce programme sera réalisé en deux parties. Une partie cette année qui consiste dans le réaménagement de la rue : trottoirs, pistes cyclables, stationnement, deuxième arrêt d'autobus, signalisation, plantations, éclairage. La seconde partie concernera l'intersection avec la rue Roger Salengro, et sera réalisée après les travaux d'assainissement.



© Photo Mairie de Famaes

Sur le déploiement de la fibre, des efforts ont été accomplis par l'opérateur et une partie de la commune est désormais raccordée.

Parmi les aménagements que nous avons initiés, la réalisation de l'immeuble dans l'ancien parc du 150 rue Roger Salengro avait fait l'objet d'un permis de construire. Les recours ont retardé le déroulement du projet mais un permis rectificatif a été déposé par SIGH et a obtenu un avis favorable de l'architecte des Bâtiments de France. Dès que le Tribunal aura statué sur les recours le dossier sera repris par l'opérateur. En attendant, avec Valenciennes Métropole nous avançons sur l'opération « Centre bourg » puisque le diagnostic archéologique vient d'être réalisé et qu'une consultation de maîtrise d'œuvre est en cours. L'opération Centre Bourg consiste à la fois en l'aménagement d'un jardin public avec un chemin piétonnier d'accès à la salle des Fêtes mais également en un réaménagement qualitatif de la Place des Déportés.

Nous suivons également le développement du Technopole dont vous voyez les réalisations s'échelonner, notamment l'Institut des Transports Durables en cours de réalisation. Devrait suivre le pôle services situé à proximité du giratoire de la rue du Mont Houy et qui devrait accueillir la crèche intercommunale. Les voiries intérieures ont été redispesées pour permettre l'implantation de la piste d'essais.

Nous avons également initié le dossier de l'aménagement du terrain vague situé derrière le magasin Carrefour avec en projet la réalisation d'un béguinage. En collaboration avec l'Etablissement Public Foncier, nous allons réaliser les travaux de dépollution nécessaires et engager les procédures d'acquisition foncière, un premier terrain ayant déjà été acquis et le dossier de Déclaration d'Utilité Publique déposé en Sous-Préfecture.

Parmi les projets qui devraient également démarrer, figure la modification des réseaux d'assainissement avec la mise en séparatif des eaux usées et pluviales pour laquelle le SIAV doit engager prochainement les études. Ce dossier avait été retardé en raison des problèmes financiers liés à la reprise par le SIAV du Syndicat d'Assainissement de Condé sur l'Escaut.

Enfin, il me reste à vous indiquer que le PLU intercommunal porté par Valenciennes Métropole sera arrêté dans le courant de cette année.

## Mardi 17 CINE-CLUB GRATUIT

Pour la première édition du ciné-club, la mairie vous propose le film **Photo de Famille**, avec Vanessa Paradis. Rendez-vous à la **salle des fêtes de Famars à 20h**. Entrée gratuite et ouverte à tous. Buvette sur place.

## Jeudi 19 DON DU SANG

A la salle des fêtes à partir de 14h et jusque 19h  
Organisé par l'Etablissement Français du Sang.  
On compte sur vous !



## Vendredi 20 CONCOURS DE BELOTE

A 18h30 au Café de l'Avenue. Organisé par la municipalité.

## Du vendredi 20 DUCASSE

Attractions foraines sur la place des Déportés

- le samedi à partir de 15h
- le dimanche toute la journée
- le lundi et le mardi à partir de 16h



## Au Mardi 24

La commune offre aux enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2005 et le 31 décembre 2017 et non scolarisés à Famars, deux tickets de ducasse (valables uniquement le lundi), à retirer en mairie à partir du mercredi 18 septembre 2019 (se munir de la pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).

## Samedi 21 CONCOURS DE PETANQUE

A partir de 14h00 – au boulodrome de la salle de la ruelle,  
Organisé par la Boule 2000. Ouvert à tous les Sarrasins.  
Mise : 2 € par joueur adhérent et 4 € pour les non adhérents.  
Récompenses



## ARRIVEE DE LA NOUVELLE EAU DU VALENCIENNOIS

## Samedi 21

A 19h30 sur le parvis de la mairie, rue d'Artres, **présentation de La nouvelle eau** du Valenciennois, filtrée et pauvre en calcaire grâce à la mise en place d'une nouvelle filtration mécanique à l'unité de production d'eau potable de Thiant. L'Eau du Valenciennnois sera présente à 19h30 pour répondre à l'ensemble de vos questions sur la « nouvelle eau » et sur les bénéfices de la décarbonatation.



**Feu d'Artifices à 22h30**, derrière la salle des sports.

Un évènement gratuit et ouvert à tous, organisé par le Syndicat des Eaux du Valenciennnois et la société Eau du Valenciennnois.

## Dimanche 22 GRANDE BROCANTE

De 8h à 15h, rue Roger Salengro, du 92 ter au 152, ainsi que dans la rue de l'église.

Renseignements sur les inscriptions dans la rubrique informations et sur le site internet de la commune [www.famars.fr](http://www.famars.fr)

*La mairie sera fermée les samedis 7 et 28 septembre*

## LA RENTREE DES CLASSES

Elle aura lieu **le lundi 2 septembre à 8h20** pour tous les élèves de maternelle et d'élémentaire.

La **restauration scolaire** fonctionnera le jour de la rentrée. Si votre enfant mange ce jour-là, veuillez l'inscrire, **du 26 au 29 août**, en mairie ou auprès de Madame Pascale WILPART au 06.70.54.92.21.

L'accueil périscolaire sera ouvert normalement de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

## LA BIBLIOTHEQUE

Réouverture le dimanche 1<sup>er</sup> septembre aux horaires habituels :

Mercredi de 14h à 16h

Samedi de 14h à 15h30

Dimanche de 10h45 à 12h

Des nouveautés arriveront dans le courant du mois de septembre. N'hésitez pas à consulter notre blog :  
« bienvenue à la bibliothèque de Famars »

## BROCANTE DU DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

La brocante est ouverte aux particuliers et aux professionnels. Le tarif de réservation est de **4€ pour 3m pour les particuliers habitant Famars, 5€ pour 3m pour les particuliers habitant hors Famars et 10€ pour les professionnels.**

**Les inscriptions** auront lieu en mairie **du 2 au 6 septembre pour les riverains** des rues où a lieu la brocante, **du 9 au 13 septembre pour les Sarrasins**, et du 16 au 20 septembre pour les extérieurs. Inscriptions de 9h à 12h et de 14h à 17h. Se munir d'une **pièce d'identité**, d'un **justificatif de domicile** et de la **carte grise** du véhicule en stationnement sur l'emplacement le jour de la brocante.

Pour des raisons de sécurité (plan Vigipirate), il est interdit d'installer les stands avant 6h. **L'entrée des participants se fera exclusivement par la rue Roger Salengro à l'intersection des rues de Maing et Feleine.** L'entrée de la rue Roger Salengro à l'intersection de la rue du Mont Houy sera bloquée. Un badge voiture ainsi qu'un ticket d'inscription vous seront remis au moment de l'inscription. Vous devrez obligatoirement les présenter le jour de la Brocante. **Attention : aucune inscription le jour de la brocante.**

## LES ASSISTANTES SOCIALES

Permanence le 3 septembre sur rendez vous.  
Pour prendre rendez vous ainsi qu'en cas d'urgence, vous pouvez joindre l'UTPAS au 03 59 73 26 00.

## LE CLUB SENIORS SARRASINS

Réunions à la salle des Fêtes **les jeudis 5, 12 et 26** septembre.

Contact : Mme Romby 03.27.29.11.06

## COLLECTE DES DECHETS

**Les particuliers peuvent désormais déposer des déchets contenant de l'amiante** à la déchetterie de Valenciennes, sous certaines conditions. Renseignement et prise de rendez-vous obligatoire au 03 27 45 89 42 (appel gratuit)

**Les encombrants** sont collectés deux fois par an par l'association « Le maillon C2Ri ». La collecte se fait uniquement sur inscription au 03.27.45.89.42. Tout dépôt sauvage de déchets sur la voie publique est strictement interdit et donnera lieu à enquête et poursuites.

**Les déchets verts** seront collectés les mardis 10 et 24 septembre.



## PLUi : FAITES PART DE VOS OBSERVATIONS

Pour rappel, vous avez la possibilité de formuler vos observations concernant le PLUi. Pour ce faire, 3 possibilités s'offrent à vous : un registre papier, un registre numérique ainsi qu'une adresse email dédiée.

Pour des échanges privés, par email :

[plui@valenciennes-metropole.fr](mailto:plui@valenciennes-metropole.fr)

Registre numérique pour des échanges publics :  
<http://www.valenciennes-metropole.fr/thematiques/votre-agglo/plui-faites-nous-part-de-vos-observations/>

Un registre papier est mis à disposition aux horaires d'ouverture de Valenciennes Métropole.

Contact : Service urbanisme de Valenciennes Métropole : 03 27 096 096



## Les Z'héros déchet

Programme des ateliers

3<sup>ème</sup> trimestre 2019

Pour ce 3<sup>e</sup> trimestre, Valenciennes Métropole continue de mettre en place des ateliers afin de sensibiliser la population à la réduction des déchets.

### De nouveaux ateliers

De la création de cosmétiques naturels au mode d'emploi des courses zéro déchet en passant par des ciné-débats et des temps dédiés spécifiques aux fêtes d'Halloween et de Noël, Valenciennes Métropole propose régulièrement des ateliers pratiques afin de vous apporter des solutions pour jeter moins.

### Demandez le programme !

Apprendre à cuisiner les restes, réaliser des jeux en 'récup' pour vos enfants...nombreuses sont les astuces pour réduire votre quantité de déchets ! L'objectif étant de démontrer qu'avec des gestes simples, on peut limiter les déchets. **Le programme complet est disponible en mairie et sur le site internet de la mairie**, dans la rubrique Publications.

**À noter** le premier rendez-vous du trimestre : ciné débat du 7 septembre sur le thème « s'habiller éco-citoyen » : à Valenciennes, Maison de quartier du centre-ville, 10 rue des Ursulines, renseignements au 03 27 22 43 90

### Autres rendez-vous :

**Les repairs café**, qui consistent à réparer ensemble des objets du quotidien. Plus d'info sur [repaircafe.org](http://repaircafe.org)  
**Le World Clean Up Day** du 21 septembre. La carte des ramassages est disponible sur [worldcleanupday.fr](http://worldcleanupday.fr)

## DIAGNOSTIC ARCHEOLOGIQUE SUR LA PLACE DES DEPORTES

Dans le cadre du projet de rénovation du centre bourg, un diagnostic archéologique a été réalisé sur la place des Déportés au mois de juillet. La fouille a été effectuée par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP), agissant pour le compte de l'Etat. L'INRAP a mis à jour de nouveaux vestiges, et découvert les fondations d'un bâtiment inattendu au centre de la place.



© Photo Mairie de Famars

Il s'agirait vraisemblablement d'un édifice public au vu du plan du bâtiment et de la qualité de la construction. Le croisement des données du diagnostic avec l'ensemble des recherches précédentes permettra d'en savoir plus. De nouvelles sépultures ont également été trouvées, dont certaines correspondent à la suite du cimetière mis à jour au 150 rue Roger Salengro. Des découvertes qui complètent les connaissances sur Famars.

Pour la commune et Valenciennes Métropole, partenaires sur le projet de centre bourg, le diagnostic va permettre de connaître précisément les travaux possibles, et les mesures de protection à mettre en œuvre.

## LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

A l'occasion de la **semaine bleue**, le CCAS de Famars organise le **mardi 8 octobre un déjeuner spectacle**.



"SUCCESS STORY LE MUSICAL" retrace l'histoire des plus grandes icônes de la musique, des années 50 à aujourd'hui. Sortie réservée aux habitants de Famars, de 60 ans et plus. **Inscriptions en mairie auprès de Brigitte**. Une participation de 15 euros est à régler lors de l'inscription, à l'ordre de « Recettes CCAS ».

## LES ASSOCIATIONS : REPRISE DES ACTIVITES



### FOOTBALL CLUB FAMARS

Le club félicite ses 3 dirigeants pour leur participation active à la coupe du Monde Féminine qui sont Alain Godebille, Yan Kuszak et Benoit Van Cornewal. L'une des seules associations à s'être autant impliquée dans l'événement.

**Le FC Famars recrute des joueuses et joueurs dans toutes les catégories d'âge, dès cinq ans.** Les personnes intéressées peuvent se présenter aux jours et horaires d'entraînement, pour **réaliser un essai gratuit**. Nous recrutons aussi de nouveaux dirigeants. Contact Romain Brunet : 06 48 65 81 02

Seniors : mercredi et vendredi de 18h45 à 20h30

U13 et U 11 : lundi et mercredi de 18h à 19h30

Loisirs : jeudi de 18h30 à 20h15

U 8 et U 9 : mardi et jeudi de 18h à 19h30

U15 : mercredi et vendredi de 17h30 à 18h45

U 6 et U 7 : mardi de 18h à 19h30

Entraînement spécifique gardien proposé à partir de 9 ans

### CSL SECTION ARTS MARTIAUX

**Reprise des cours le 17 septembre.** Enfants de 7 à 12 ans le mardi de 18h à 19h et adultes les mardis et jeudis de 19h à 20h30. Venez essayer cet art martial traditionnel japonais, sport de combat et de self-défense sans compétition (**première séance gratuite**). Possibilité de commencer toute l'année. Le dojo est accessible au premier étage de la salle des sports depuis l'escalier extérieur. Informations aux 06 60 22 49 80 ou 06 11 70 28 84.

Retrouvez nous sur Facebook : Hakko Denshin Ryu Jujutsu Famars.

### EQUILIBRE HATHA-YOGA

Techniques Eva Ruchpaul

Reprise des cours à la salle des sports :

**Mardi 17 septembre**

14h30 – 15h45

20h10 – 21h30

**Vendredi 20 septembre**

17h45 – 19h00

☎ : 06 86 65 33 91 ou 06 15 69 08 47

### SECTION GYM DU CSL

Reprise le 19 septembre à 19h.  
Horaires des cours : de 19h à 20h

Lundi : step

Mardi, jeudi, vendredi : gym

Mercredi : step ou aérobic

Renseignement auprès de :  
Mme Delporte au 06.22.92.66.22  
Mme Bréhier au 06.45.86.29.76

### VOLLEY BALL CLUB SARRASIN

Notre équipe première accède en Nationale. Pour le premier match, nous accueillerons Vincennes, le dimanche 6 octobre à la salle des sports de Famars.

Les entraînements des jeunes reprendront le vendredi 6/09 à 17h30. Le baby volley (5 – 6 ans) reprendra le lundi 9/09 à 17h.

Le club vous accueille pour deux séances de découverte gratuites aux horaires d'entraînement. ☎ José MARTINEZ : 06 31 97 34 23



### CLUB COUTURE ET ARTS MANUELS

Les activités du club reprendront à la salle de la Ruelle à partir du 3 septembre de 14h à 17h.

### TOP DANSE DE SALON

Reprise le lundi 9 Septembre à Famars (gratuit pour les Sarrasins) et le jeudi 12 septembre à Saultain.

### CSL SECTION RANDONNEES REPRISE LE 10/09

Date	Circuit	Lieu de départ	Distance
Ma 10 sept	Circuit Aulnoy Préseau	Départ place des Déportés 13h45	10 km
Sa 14 sept	Nocturne Querenaing	Départ Ecole G Pamart 19h	9 km
Di 15 Sept	Marche de l'Espoir	Départ Maison de la forêt de Raismes 9 h	6-12 km
Ma 17 sept	Circuit des chapelles	Départ covoiturage place des déportés 13h45 Départ circuit Eglise Hon-Hergie 14h05	9 km
Di 22 sept	Interclub Feignies	Rando des fagnes - 8h30 centre Emile Colmant FEIGNIES	8-12 km
Ma 24 sept	Sainte Cécile Camier	Longe côte Inscription auprès de Nadine	
Di 29 Sept	Interclub Famars	Départ 9h salle des sports de Famars	8-13 km

Contact : le Président, Alain COPLO : 06 07 60 15 61